



POUR LA VALORISATION DU TRAVAIL DU PERSONNEL DES SERVICES DE STÉRILISATION

La FSSS-CSN poursuit depuis plusieurs années ses actions afin d'obtenir une juste reconnaissance des spécialistes en retraitement des dispositifs médicaux du réseau de la santé.

Vers une meilleure reconnaissance du travail du personnel en stérilisation

Les techniques de retraitement de dispositifs médicaux se sont grandement complexifiées au fil des années incitant le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et le Ministère de l'Enseignement supérieur à autoriser une nouvelle formation soit une attestation d'études collégiales (AEC). Le retraitement des dispositifs médicaux est une opération primordiale pour contrer les infections nosocomiales dans nos établissements de santé et pour assurer les hauts standards de qualités aux patients.

À ce jour, les tâches, les responsabilités et les qualifications supplémentaires qui se sont ajoutées ne sont pas toujours reconnues notamment au niveau des échelles salariales. En 2011, la CSN est la seule organisation à avoir déposé une plainte de maintien de l'équité salariale en vertu de la Loi sur l'équité salariale visant le personnel en stérilisation. À ce jour, la démarche de conciliation est toujours en cours afin d'obtenir une entente avec le Conseil du trésor visant à corriger le salaire rétroactivement à décembre 2010.

Lors de la dernière ronde de négociation, la FSSS-CSN a également réclamé l'ajout d'un nouveau titre d'emploi dans le secteur de retraitement des dispositifs médicaux. Malheureusement, le MSSS n'a toujours pas acquiescé à notre demande d'intégrer ce nouveau titre d'em-

ploi à la nomenclature. Toutefois, les discussions se poursuivront avec le comité national visant la révision de la nomenclature.

Plus récemment, la FSSS-CSN a mis en place un comité ad hoc visant les préposé-es à la stérilisation. Les travaux dudit comité ont débuté le 10 février dernier. Formé notamment de deux militantes qui proviennent de l'Hôpital Sacré-Cœur de Montréal (CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal) et de l'Hôpital Laurentien (CISSS des Laurentides).

Dans le cadre de son mandat, ce comité ad hoc prévoit adopter un plan de travail ayant pour objectif la sensibilisation de la population et les travailleurs du réseau de la santé au travail essentiel et indispensable effectué quotidiennement dans les unités de retraitements des dispositifs médicaux. Pour ce faire, des outils de visibilité et d'action afin que cette profession sorte de l'ombre et puisse être connue sont à prévoir ainsi que le soulignement de la semaine nationale des préposés à la stérilisation qui se tiendra du 8 au 14 octobre 2017.

Nous vous tiendrons au courant des avancées de la FSSS-CSN dans cette lutte.